

Avis public du scrutin

Municipalité Sainte-Anne-de-la-Pérade

Date du scrutin 25 septembre 2022

District ou quartier : 2

Par cet avis public, Jacques Taillefer, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 2

- Martin Couture-Pineau
 - Audrey Hamel
 - Yves Vinette
3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates, aux heures, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 25 septembre 2022, de 10 h à 20 h**

Pour toutes sections de vote - Lieu : 100 rue de la Fabrique (Centre communautaire Charles-Henri-Lapointe)

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 18 septembre, de 12 h à 20 h**

Pour toutes les sections de vote - Lieu : 100 rue de la Fabrique

4. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 25 septembre 2022 à 09h00 à l'adresse suivante : 100 rue de la Fabrique
5. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 200 rue Principale, Sainte-Anne-la-Pérade

Téléphone : 418-325-2841 poste 226

Adjointe ou adjoint

Adresse : 200 rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Téléphone : 418-325-2841 poste 227

Signature

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 31 août 2022



Présidente ou président d'élection